

Politique du médicament et des dispositifs médicaux

Comedims

Centre hospitalier Auban-Moët

Epernay

Pourquoi une politique ?

Formaliser les idées générales et conductrices des actions des professionnels de santé et de la Comedims dans le domaine du médicament et des dispositifs médicaux

Application:

- Cette politique est à appliquer aux:
 - Règles de fonctionnement de la Comedims (choix, recommandations).
 - Activités pharmaceutiques liées à la dispensation
 - Activités médicales liées à la prescription et au suivi thérapeutique du patient
 - Activités de soin liées à l'administration des thérapeutiques

Proposition:

- Assurer une mise à disposition des thérapeutiques médicamenteuses garantissant sécurité et efficacité en respectant au mieux les principes de la médecine par les preuves.
- Choisir et prescrire les médicaments et dispositifs médicaux en tenant compte des rapports coût-efficacité.
- Adapter les choix de produits et des présentations en fonction des besoins des patients et des objectifs thérapeutiques définis par les médecins.
- Rechercher les présentations facilitant les modalités d'administration et la protection des personnels.
- Respecter les choix et les besoins des patients.